

22 avril 2022

## **L'OPC lutte contre le changement climatique avec l'équité dans l'électrification**

**Par Sandra Mattavous-Frye**  
**Avocate du peuple pour le District de Columbia**

L'Office of the People's Counsel (OPC) a le plaisir d'observer le Jour de la Terre, le 22 avril 2022, en mettant en lumière une récente étude commandée par l'OPC : *Évaluation de l'équité des incitations à l'électrification dans le District de Columbia*.

L'OPC est depuis longtemps à l'avant-garde des initiatives qui favorisent un environnement propre et sain. Aujourd'hui, le changement climatique inexorable nécessite de se concentrer pleinement sur la façon de faire avancer rapidement les choses. Les résidents du District ont besoin d'un accès facile aux moyens d'alimenter et de chauffer leur maison, d'utiliser les transports en commun et de conduire sans augmenter la pollution qui cause le changement climatique. Tout aussi alarmant, l'impact de l'injustice environnementale sur les communautés les plus vulnérables du District exige une attention exigeante. Le thème du Jour de la Terre 2022 est « Investir dans notre planète ». Pour investir dans notre planète, nous devons investir dans des solutions au changement climatique qui profitent aux communautés mal desservies afin que toutes les communautés du District puissent prospérer.

Comment lutter au mieux contre le changement climatique ? Comment pouvons-nous nous assurer que les solutions climatiques sont justes, équitables, abordables et résilientes ? L'une des voies potentielles est « l'électrification », le passage des systèmes d'énergie et de transport à l'électricité alimentée par des sources d'énergie « vertes » pour réduire les émissions liées au changement climatique et les autres sources de pollution atmosphérique, et pour s'éloigner de l'utilisation des combustibles fossiles.

Parce que l'équité doit être un moteur central de tout plan de lutte contre le changement climatique, l'OPC a commandé une *évaluation de l'équité des incitations à l'électrification dans le District de Columbia*. L'[étude](#) de l'Applied Economics Clinic (AEC) a révélé qu'environ 27 % de la population du District réside dans une dite « communauté de justice environnementale ». Ces communautés sont plus susceptibles d'être à proximité de risques environnementaux, d'être exposées de manière disproportionnée à la pollution atmosphérique et de subir le poids du changement climatique. Les résidents à faible revenu du District sont également plus susceptibles de faire face à une charge énergétique élevée : le pourcentage du revenu du ménage consacré aux coûts énergétiques. Un habitant du District sur 14 a une charge énergétique élevée, ce qui signifie qu'il paie plus de 10 % de son revenu en coûts énergétiques.

Pour aider à garantir que toutes les solutions au changement climatique s'attaquent également à l'injustice environnementale, l'étude a examiné la répartition des programmes existants qui favorisent l'électrification et a formulé des recommandations clés pour garantir que les investissements futurs dans l'électrification profitent équitablement aux communautés du District, y compris les quartiers vulnérables. L'AEC a déterminé les priorités qui devraient influencer la prise de décision, y compris l'engagement communautaire et la garantie que les programmes d'électrification ne rendent pas les factures d'énergie plus inabordables pour les consommateurs qui font déjà face à une charge énergétique élevée. Les programmes devraient donner la priorité aux sources de financement les plus équitables, y compris le financement fédéral, les subventions, le financement régional et les fonds publics au lieu des surtaxes sur les factures de services publics, qui obligent les résidents à revenu faible ou moyen à financer les programmes en augmentant leurs factures d'énergie.

Il n'y a pas de réponses faciles à la lutte contre le changement climatique, mais il existe des solutions qui peuvent aider à rendre nos communautés plus fortes et plus saines. Nous devons tous faire notre part pour faire avancer ces solutions. Et les consommateurs doivent profiter pleinement des opportunités d'apporter leurs idées et d'exprimer leurs préoccupations.

Le site Web de l'OPC, [www.opc-dc.gov](http://www.opc-dc.gov), contient des renseignements sur la façon de réduire votre consommation d'énergie, de conserver l'eau et d'en savoir plus sur les décisions du gouvernement du District touchant les solutions au changement climatique. Inscrivez-vous à OPC Connection, notre bulletin d'information mensuel, et nous vous tiendrons informé des principaux faits

nouveaux. Soyez assurés que l'OPC continuera de traiter de manière proactive ces questions importantes tout en défendant, éduquant et protégeant les consommateurs du District.

### **Qui nous sommes**

L'Office of the People's Counsel est une agence indépendante du gouvernement du District de Columbia. Selon la loi, l'OPC est le défenseur des consommateurs de services d'électricité, d'eau, de gaz naturel et de téléphone dans le District. L'OPC a pour mandat de plaider en faveur de la fourniture de services publics sûrs et fiables à des tarifs justes, raisonnables et non discriminatoires ; d'aider les consommateurs individuels dans leurs litiges avec les entreprises de services publics ; et de fournir une assistance technique et une éducation des consommateurs à la communauté et aux parties prenantes. L'OPC s'acquitte de sa mission grâce au travail des divisions suivantes.

**La Division de l'action climatique** veille à ce que l'OPC intègre efficacement les objectifs relatifs à la durabilité et au climat du District de Columbia dans tous les aspects de notre éducation, de notre sensibilisation et de notre plaidoyer. L'avocate du peuple Sandra Mattavous-Frye a créé cette division en 2020 pour s'assurer que les considérations liées aux politiques en matière d'action climatique font partie intégrante des opérations de l'OPC à un moment où le changement climatique menace l'avenir de notre monde tel que nous le connaissons.

**La Division des services de contentieux** représente les consommateurs dans les affaires juridiques concernant des entreprises de services publics devant la Commission de la fonction publique du DC, les agences de réglementation fédérales et la Cour d'appel du DC ; et réalise diverses fonctions de surveillance de l'énergie, des télécommunications, des techniques et du marché.

**La Division des services aux consommateurs** fournit une éducation et une sensibilisation aux consommateurs sur les questions relatives aux services publics et à l'énergie ; aide à la résolution des plaintes des consommateurs; et fournit une assistance technique aux avocats non professionnels souhaitant participer au processus de réglementation.

**La Division des services d'eau** sert de porte-parole des consommateurs d'eau en enquêtant sur les plaintes liées aux services, aux tarifs et à la facturation de DC Water ; représente les contribuables lors des audiences administratives et des procédures de réglementation de DC Water, ainsi que devant la Cour d'appel du DC ; et éduque les consommateurs d'eau sur leurs droits et responsabilités juridiques.

**Coordonnées :**

Téléphone : (202) 727-3071

E-mail : [info@opc-dc.gov](mailto:info@opc-dc.gov)

Site Web : [opc-dc.gov](http://opc-dc.gov)

Twitter et Instagram : @DCOPC

Facebook.com/DCPeoplesCounsel